

# LE PROBLÈME DES MIGRATIONS ALTERNANTES

Catherine MOUGENOT

Fondation universitaire luxembourgeoise, Arlon, Belgique

BELGIQUE  
CLASSES SOCIALES  
MIGRATIONS ALTERNANTES  
PERCEPTION

RESUMÉ. — A partir d'une enquête réalisée dans la province du Luxembourg (Belgique), cette note propose une étude sociologique des perceptions de la migration alternante, en fonction de la théorie sociale et de l'insertion locale des navetteurs. Toutes choses égales quant à ces déterminants, la migration alternante semble ressentie plus ou moins positivement selon la qualité du rapport que les individus entretiennent avec leur propre trajectoire sociale.

BELGIUM  
COMMUTING  
PERCEPTION  
SOCIAL CLASSES

ABSTRACT. — *The problem of commuting.* — Based on survey data from the Province of Luxembourg (Belgium) this note proposes a sociological study on how commuting is perceived focused on social status and local integration of the commuters. Taking these approaches into account, one shows that commuting can be considered as a more or less positive move according to how individuals evaluate their own social trajectory.

« Qu'il s'agisse des forces qui nous retiennent dans une nation, dans une ville, qui nous portent à n'avoir que peu d'enfants, à prolonger notre vie, à émigrer, nous les apercevons à peine dans leur forme sociale, et nous préférons nous expliquer notre conduite par des motifs individuels qui nous paraissent clairs. Pourtant ces forces existent puisqu'elles déterminent des effets sociaux que l'individu comme tel n'a ni prévu, ni voulu. »

(M. HALWACHS, *Morphologie sociale*).

## I. Y-A-T-IL UNE DÉFINITION DE LA MIGRATION ALTERNANTE ?

Les migrations alternantes représentent sans doute la masse la plus importante des déplacements de personnes à l'intérieur des villes et des régions (Castells, 1972, p. 245-264). Et elles constituent la base du problème si souvent étudié des transports urbains, et donc de tous les débats autour des moyens de transport (individuels ou collectifs), et même de l'organisation de l'espace ou du temps.

Ces déplacements journaliers entre lieu de travail et lieu d'habitation sont qualifiés tantôt de mouvements pendulaires, tantôt de migrations alternantes, tantôt de navettes (1) (Bassand, 1980; Courgeau, 1980). Le peu d'attention pour les migrations alternantes notamment dans la recherche sociologique peut s'expliquer par plusieurs facteurs. On peut remarquer d'abord qu'il s'agit là de pratiques banales, quotidiennes, qui ne sont, en apparence, réglées par aucune institution ni aucune règle. Si des problèmes se posent parfois, ce sont des problèmes de moyens (de transport) qui sont le plus souvent abordés comme des problèmes techniques. Par ailleurs, si le milieu de travail ou l'espace résidentiel ont un contenu social évident, le temps du déplacement est un temps socialement peu significatif et la navette quotidienne apparaît alors comme une pratique vide, sans contenu. C'est une contrainte imposée et subie, rendue nécessaire par les exigences de la vie économique d'une part et de la liberté individuelle d'autre part. La migration quotidienne n'a donc pas une grande portée idéologique, on n'y voit aucun enjeu apparent. A la perception immédiate ou journalistique des choses, les migrations alternantes apparaîtraient plutôt à travers

(1) Terme retenu dans le vocabulaire international de la démographie.

les thèmes de la foule, de l'encombrement, bref comme des phénomènes de masse.

Ce qui paraît sociologiquement plus significatif, c'est que la migration alternante est réellement vécue comme un fait individuel, et comme résultant de choix individuels. Alors qu'il s'agit d'une pratique quotidienne, partagée par de grandes masses de travailleurs, elle ne donne lieu à aucune organisation collective, à aucune forme d'action similaire à celles que l'on observe dans l'espace de travail (le syndicat) ou dans l'espace résidentiel (l'association). Faute d'organisation collective qui nommerait le phénomène, qui le désignerait comme problème ou comme enjeu, la migration alternante est un fait individuel. Et ceci explique sans doute que la migration alternante a souvent été plus étudiée dans ses effets psychosociologiques. Et même lorsque, à travers certaines luttes urbaines par exemple, le problème a été posé (Castells, 1977; Verdes-Leroux, 1974), ce sont beaucoup plus les désagréments individuels qui sont mis en évidence.

Il est vrai que dans leur réalité même, les déplacements quotidiens, s'ils rassemblent des individus physiquement et dans une condition commune (celle du transport), ne donnent pas lieu à un rassemblement social, c'est-à-dire vécu comme tel. Alors que des individus trouvent des raisons de solidarité dans l'espace du travail ou dans celui de la résidence, les rassemblements qui s'opèrent dans les migrations alternantes sont temporaires et différencient fortement les groupes réels qui se forment d'un côté et de l'autre.

Différenciation des groupements formés dans les espaces habituels de solidarité, et absence d'instrument de lutte collective (Bourdieu, 1980, p. 251-263) se conjuguent donc pour faire des navettes un objet sans grande portée idéologique ou politique, et donc sans grande signification sociale. Pratiques vides et banales, vécues sur le mode de la fatalité, les migrations alternantes sont perçues comme des effets, et comme une nuisance à gérer au mieux des moyens techniques dont on dispose dans une conjoncture donnée. Comment dès lors peut-on construire un objet de recherche à partir de la migration alternante, si on cherche à comprendre les logiques sociales qui sous-tendent ces pratiques ?

Dans la perspective économique, la migration journalière est conçue comme le temps (le déplacement valant plus en termes de temps que de distance) à propos duquel les individus-agents économiques sont censés effectuer un calcul rationnel, dans la mesure où l'espace, le temps et le coût du déplacement (monétaire et/ou psychologique) sont les trois éléments à prendre en considération et à mettre en relation avec les avantages de la localisation du travail. Cette perspective économique a le mérite de poser la question de la migration alternante comme objet d'un choix de la part des agents individuels : la migration alternante peut donc apparaître comme l'enjeu d'une stratégie qui s'élaborerait à partir d'une série de contraintes, telles que la distribution spatiale des emplois et de leur valeur économique ou encore la nature ou le coût des moyens de transport.

Pour un ensemble de raisons (Magnette et Mougenot, 1978, p. 215-237), on ne peut accepter en bloc et pour seule base d'explication ce postulat d'un calcul économique rationnel des travailleurs. Dans l'observation de la réalité, il apparaît bien que la rationalité opérante chez les migrants alternants n'est pas seulement ou pas du tout celle d'un *homo economicus* abstrait.

Une autre perspective, illustrée par exemple par Castells (1972, p. 245-264), consisterait à étudier les migrations quotidiennes comme des effets des logiques de localisation des entreprises (et des emplois en général) et des logiques de ségrégation urbaine (ou de distribution des hommes dans l'espace), ou comme les effets des distorsions entre l'espace de production et l'espace de reproduction de la force de travail dans le langage marxiste. Il s'agit là d'une perspective d'analyse évidemment pertinente puisqu'elle porte à considérer les déterminants structurels des migrations quotidiennes, mais elle ne nous renseigne guère sur la manière dont ces contraintes structurelles sont vécues ou acceptées ou encore utilisées par les acteurs.

Et l'objet d'interrogation se construit ainsi progressivement : la migration, souvent vécue comme un choix individuel ou comme une contrainte acceptée individuellement, peut être analysée comme un *objet de stratégie* fondé par un ensemble de facteurs, de *critères* la constituant.

En ce qui concerne ces derniers, les questions qui peuvent alors être posées sont de deux ordres : la première porte sur les facteurs qui peuvent déterminer socialement les choix, c'est-à-dire sur les variables à prendre en considération pour expliquer le choix des agents. Et la seconde porte sur le rapport différentiel que différentes catégories d'agents peuvent entretenir avec ce choix. Plus simplement, les membres des différentes couches sociales sont-ils dans les mêmes conditions pour effectuer ces choix ? Quelles sont les variables qui les conditionnent au-delà des variables strictement économiques qui concernent le travail et le déplacement lui-même ? Que l'on songe simplement par exemple à l'alternative entre la migration alternante et la migration définitive qui rapprocherait le travailleur de son lieu de travail : on peut au moins se demander si cette alternative se pose de la même manière pour tous les agents économiques.

L'analyse sociologique va précisément poser la migration alternante comme résultant d'une stratégie des agents, stratégie qui s'élabore dans le cadre de ce qui leur apparaît comme possible ou impossible (Bourdieu, 1979, p. 195). Pour ce faire, on peut analyser la migration alternante comme résultant d'un arbitrage opéré par les individus, arbitrage qui s'effectue de manière à renforcer ou à développer certains avantages qu'ils perçoivent à partir de leur position sociale.

L'analyse proposée ici repose sur une étude sociologique des perceptions de la migration alternante dans une région rurale, partiellement marquée par l'industrialisation. Cette situation a l'avantage d'être caractérisée par des variables relativement simples : et le marché du travail et le marché du logement sont faciles à décrire, car ils ne mettent pas en jeu de combinaisons complexes comme dans les grandes villes et les déterminations y apparaissent lâches. C'est donc un type d'espace où on a pu observer mieux le jeu des attitudes, des perceptions et des dispositions socio-culturelles.

La région concernée est la Province du Luxembourg (Belgique) que l'on peut considérer comme une région surtout agricole, en déclin, mais dont la zone sud a été fortement marquée par le développement au siècle dernier d'une industrie sidérurgique qui s'étendait de la Lorraine au Grand-Duché de Luxembourg. Toute cette

zone est donc devenue une région à majorité d'ouvriers ruraux (2)

## II. LA MIGRATION ALTERNANTE COMME ARBITRAGE

### 1. *L'investissement local exclusif... la logique de la nécessité*

Dans une région rurale comme celle qui est étudiée, la situation la plus caractéristique est celle des ouvriers ruraux : leur attachement au village, à leur village, les amène à consentir d'importantes migrations quotidiennes. Il s'agit de toute évidence de catégories sociales dont les possibilités économiques sont relativement faibles et dont l'attachement à leur espace de résidence est fort. Peut-on discerner chez ces catégories un rapport spécifique à la migration alternante ?

Le contexte des villages, enjolivé de tous ses mythes, mais enraciné dans une histoire locale, permet aussi aux ouvriers ruraux de vivre des bénéfices du travail industriel (lesquels sont d'autant plus perçus sous l'angle unique du salaire que les salaires sont bas) tout en continuant à tirer avantage du mode de vie rural, de la vie villageoise. Pour que ce régime d'interactions se maintienne, il est nécessaire que les liens sociaux ne soient pas rompus, afin qu'une permanence des échanges soit assurée. La migration définitive est donc souvent rupture, même si elle conduit à un espace semblable, mais éloigné. La sécurité n'est pas le moindre attrait de ce type de mode de vie et la migration alternante va s'inscrire dans cette logique.

Même si les migrations quotidiennes sont longues (surtout à travers les transports en commun), elles peuvent être perçues comme positives dans la mesure où elles permettent précisément de conserver cet acquis, et cette sécurité procurée par le village. A la limite, elles peuvent être évaluées comme très positives, parce qu'elles sont perçues comme le moyen d'échapper à une migration définitive qui n'apporterait rien sur le terrain de l'emploi et qui ferait perdre l'essentiel de ce qu'on a sur l'autre terrain : elles permettent de sauver ce qu'on a peut-être de plus sûr, surtout en conjoncture de crise.

Inversement, on pourra observer des ouvriers qualifiés ou agents de maîtrise qui, ayant émigré vers la ville ou la région industrielle, se plaignent des navettes pourtant plus courtes, parce qu'ils ne trouvent guère d'avantages dans l'espace résidentiel et que la proximité du centre les tente plus. C'est que ce sont ceux qui ont accepté d'émigrer définitivement vers une localisation proche de leur emploi pour qui le coût monétaire a une signification tandis que ceux qui acceptent de longues

navettes pour garder les avantages de leur milieu d'origine ont en fait choisi d'accepter, en contrepartie, tous les coûts imposés et pour qui le calcul précis n'a guère de sens.

Dans cette logique, ce ne sont donc pas nécessairement ceux qui consentent le plus d'efforts (en argent ou en temps) à leurs navettes quotidiennes qui ont la notion la plus précise de ces coûts et ce sont parfois ceux dont les trajets quotidiens sont courts qui ont une attitude de calcul rationnel à leur égard : ce paradoxe apparent tient précisément au fait que la logique de calcul n'a de sens qu'à partir du moment où la migration alternante n'est plus subie et imposée par une logique de nécessité. Les exemples mettent en évidence la logique contradictoire de la perception des migrations alternantes : leur perception et leur évaluation n'est pas directement induite par leur importance (en temps ou en argent), mais par le rapport que les individus entretiennent avec ces facteurs qui déterminent leur importance.

Pour les ouvriers ruraux, dont les carrières professionnelles sont planes, et qui n'y investissent donc rien que leur travail, l'espace résidentiel constitue la réalité la plus significative. A la question de savoir comment ils envisageraient de réduire leurs migrations quotidiennes, ils répondent le plus souvent : « en trouvant un emploi plus près de chez moi ». Conserver sa fonction dans l'espace local est prioritaire (3).

### 2. *Les nouveaux arrivants en milieu rural*

Il est intéressant de comparer à cette logique celle des individus qui choisissent leurs migrations alternantes en venant de la ville s'installer en milieu rural et qui y construisent leur logement, sans que cette émigration urbaine soit orientée — dans le cas qui nous occupe — par une stratégie économique au niveau de la production des logements (le marché demeure atomisé et il n'y a pas d'opération immobilière déterminante). Il s'agit donc d'un cas où les déterminants structurels, s'il y en a, ne sont pas du côté des promoteurs et de la logique de rentabilité capitaliste.

Qui sont ces nouveaux bâtisseurs et d'où viennent-ils ? Ce sont le plus souvent des acteurs pour qui l'emploi et le statut professionnel représentent les garanties essentielles : employés, enseignants, techniciens. Si on observe par exemple une petite ville comme Arlon : centre administratif et commercial, on peut observer que la plupart de ces acteurs commencent par y résider au

(3) Pareille situation peut engendrer des réponses apparemment opposées à la question de savoir si la navette est perçue négativement ou non par des personnes de condition sociale peu élevée quittant quotidiennement leur village d'origine. En effet, la perplexité reste de mise quand l'un déclare : « Le déplacement me pèse, il m'arrache encore plus longtemps du village où je me sens chez moi » ; et l'autre : « La migration, je l'accepte, elle me permet à la fois de conserver mon emploi et à la fois de continuer à habiter un lieu que j'aime ». On ne peut apprécier ces deux propos apparemment contradictoires, qu'à la condition de considérer les critères mêmes d'appréciation qui les fondent : temps vide, ou temps plein de quelque chose, tout nous ramène au village dont on est arraché. Et si différence il y a dans les propos, elle s'explique peut-être par une autre perception, celle de la conjoncture économique et temporelle qui définit et organise le marché de l'emploi.

(2) L'analyse qui suit repose sur deux recherches empiriques (Magnette et Mougenot, 1980) dont les échantillons comprennent respectivement 250 et 400 individus. Ils ont été obtenus à partir d'un choix raisonné d'espaces résidentiels (*Typologie des communes du sud du Luxembourg* ; cf. Mougenot, 1980). Dans les deux cas, il s'agissait d'un questionnaire portant largement sur l'ensemble des pratiques résidentielles des habitants.

centre même (bien souvent en appartement) et dès lors que leur situation professionnelle est acquise, et corrélativement que la taille de leur ménage augmente, ils émigrent aux alentours et construisent leurs propres maisons individuelles.

Que dire de la migration alternante de ce type d'acteurs ? De façon frappante, ce sont ceux qui le plus souvent ont une perception très exacte du coût en temps et en argent de leurs déplacements y compris ceux qui sont effectués en voiture. Ce sont eux aussi qui opèrent un arbitrage précis entre les éléments qui définissent leur stratégie. Parmi ceux-ci, il y a la localisation professionnelle qui reste une donnée importante, mais aussi : écoles, administrations, bureaux privés, commerces qui se situent le plus souvent de façon concentrée.

C'est aussi le coût et le type de terrain où construire sa maison : le coût renvoie aux possibilités financières des ménages : peut-être stables, pas toujours élevées. Il renvoie aussi à la demande culturelle (teintée d'écologie parfois ?) et l'engouement de ce type d'acteur pour la campagne ou tout au moins pour un espace « dégagé ». La localisation du terrain (liée à son coût) est évidemment liée au coût des déplacements : nécessité d'une ou de deux voitures ? Possibilité — souvent rare — d'utiliser des transports publics. Est aussi évaluée la proximité par rapport aux équipements et aux services rendus de façon publique ou privée : que ce soit la crèche ou la grand-mère qui garde l'enfant de la femme qui travaille, les grands magasins, les équipements culturels (fortement utilisés par ce groupe social). L'image du quartier, son standing sont aussi des éléments importants pour ces acteurs qui veulent rendre visibles leur statut, leur position sociale.

La migration quotidienne, si elle fait ici l'objet d'un calcul précis, d'une évaluation fine, n'est donc pas nécessairement vécue comme un inconvénient, mais comme un avantage dans la mesure où, résultant d'un calcul et d'un choix, elle est ce qui permet l'accès équilibré aux biens recherchés.

C'est à cette logique où l'espace résidentiel équivaut à un espace familial privé, localisé par rapport à la ville et à ses équipements par un calcul souvent rationnel que peuvent probablement s'appliquer le plus les essais mathématiques sur la localisation résidentielle. Ainsi par exemple dans son modèle théorique, Alonso (1960) développe un système rigoureux à partir de variables quantitatives telles que la consommation de biens divers, celle du terrain (défini par sa surface et son prix), la distance et le coût du transport dont les acteurs sont censés tirer une utilité maximum.

### 3. *Les degrés de liberté... ou la moindre soumission aux contraintes*

Les logiques sociales par rapport à la migration ne s'inversent pas lorsque l'on passe d'un groupe social à un autre en suivant un continuum où le sens négatif serait accordé par un groupe extrême, opposé à une évaluation positive et inversement. Il y a effectivement des logiques différentes qui se construisent sur la base d'éléments différents ou encore des logiques qui utilisent différemment les mêmes points d'appui. Ainsi par exemple, si l'espace résidentiel a toutes les chances d'occuper une

place déterminante pour les groupes faibles socialement, on l'a vu, c'est aussi un objet de stratégie pour les acteurs qui construisent dans des quartiers neufs. Il peut aussi, on va le voir, être un espace d'où l'on tire pour certaines fractions des groupes supérieurs des bénéfices importants, mais néanmoins faibles relativement à l'ensemble de leurs possibilités.

Les stratégies de localisation résidentielle et par le fait même, celles qui organisent les migrations quotidiennes, sont diverses pour les membres de ce groupe. Quoiqu'il en soit, la localisation de l'espace professionnel reste déterminante. Soit on s'en rapproche, pour autant que l'environnement physique, construit et social puisse être conforme aux attentes que l'on en a, soit une certaine « mise à distance » est opérée pour diverses raisons. Ce peut être des priorités économiques et matérielles : par exemple le fait d'habiter une maison de famille. Ce peut être des priorités culturelles : proximité de certains équipements. Priorités symboliques où une attention toute particulière est attachée à la production de signes distinctifs : forme de la maison, aspect visuel de l'environnement. Ou encore priorité aux relations sociales : on s'insère dans un espace socialement homogène où l'identification sociale se réalise précisément sur base de cette similitude de positions sociales relativement proches et élevées. Soit, à l'inverse, on s'inscrit dans un milieu social socialement hétérogène ou homogène de niveau bas. Dans ce dernier cas, les relations de voisinage sont asymétriques : les membres des classes supérieures y apportent leur capital de prestige, d'information, de maîtrise des relations. Les autres mettent dans la balance de menus services pratiques ou même une caution à certaines formes de pouvoirs (politique par exemple).

Il est clair que les diverses priorités évoquées ne sont pas exclusives l'une de l'autre, mais peuvent se combiner, voire se renforcer (par exemple occuper une maison familiale et occuper une fonction politique basée au départ sur le groupe local). C'est aussi un trait significatif d'une position forte que de pouvoir cumuler des avantages, alors que plus les possibilités d'un acteur sont faibles, plus les priorités deviendront exclusives les unes des autres : occuper un logement à loyer bas peut signifier beaucoup de désavantages. Inversement, vouloir supprimer un ou plusieurs de ceux-ci entraîne inévitablement d'autres.

Concrètement, on comprend mieux pourquoi lorsqu'on interroge les membres des groupes sociaux supérieurs sur la perception de leur migration, ce sont eux qui le plus souvent sortent de la question posée, donnent d'autres raisons que celles qui sont proposées, s'estiment peu concernés par le problème : tout cet ensemble « d'autres réponses », loin d'être considéré comme un rebut du matériel sociologique, doit être pour eux la base constitutive de leur logique sociale (4). C'est que ce qu'ils vivent n'est ni nécessairement prévu, vécu ou perçu par une grande majorité. Et, dans tous les cas, la migration

(4) Ces observations se confirment largement dans le contexte américain des grandes villes (Catanèse, 1971) qui relève que pour les ménages pendulaires à hauts revenus, la distance n'est pas un facteur déterminant dans le choix d'un domicile. « Ils se saisissent de la mobilité à des fins sociales qui leur sont propres. Les choix professionnels et résidentiels légitiment les difficultés des déplacements, et les moyens matériels et culturels pour y faire face sont importants » (Bassand, 1980).

se réduit mal pour cette minorité à des catégories simples de perception de perte de temps et/ou d'argent. Parfois même, dans certains cas précis, elle est valorisée comme telle. C'est le cas par exemple des déplacements en train (en première classe, loin de la foule...), occasion de tenir des « pré-réunions », d'examiner des dossiers... Et ce temps « perdu » devient un temps « gagné », valorisé au maximum.

### III. LA MIGRATION COMME LIEU DE RENCONTRE ENTRE LES DYNAMIQUES STRUCTURELLES ET LES STRATÉGIES DES GROUPES SOCIAUX

Dans l'analyse économique, les migrations alternantes résultent de la non-coïncidence entre les facteurs de localisation des entreprises et des travailleurs (voir par exemple Héran et Mougeot, 1978), qu'il s'agisse d'une rigidité de la localisation de la main-d'œuvre ou, chez les marxistes, des modalités de la reproduction de la force de travail. Le modèle économique postule une sorte de situation idéale où cette coïncidence serait parfaite, ce qui aurait le double avantage de réduire les coûts supportés par les individus d'une part, et les coûts collectifs d'autre part. Le modèle, implicite mais qui nous semble bien réel parce qu'il est la référence du raisonnement, tend à sous-estimer ou même à ignorer le fait qu'il y a peut-être une dynamique spécifique des migrations alternantes. Cette perspective d'analyse des migrations de travail nous paraît réductrice<sup>(5)</sup> au plan sociologique, mais aussi au niveau de l'analyse régionale.

Une première manière de dépasser le schéma d'analyse économique consiste à envisager l'espace résidentiel comme espace qui donne accès à divers autres marchés que le marché de l'emploi : la localisation résidentielle n'apparaît plus alors seulement comme l'espace du logement, mais comme situation qui résulte de l'arbitrage opéré par l'individu entre diverses possibilités. Dans cette perspective, il convient alors d'envisager de manière la plus complète possible les différenciations sociales : si le logement (stock disponible, prix) constitue une contrainte, elle l'est d'autant plus qu'on a affaire à des catégories sociales à bas revenus dont les choix sont plus déterminés par la situation du marché du logement. Mais celui-ci n'est qu'une condition d'accès à un certain nombre de marchés d'échanges (économiques et non économiques).

Ces hypothèses restent très schématiques. Et le critère du trajet social devrait permettre de les affiner, et notamment de saisir la relation entre migration alternante et migration définitive. Néanmoins, elles permettent de suggérer des « logiques » sociales différentes qui vont conférer à la migration alternante un statut différent. Loin d'être toujours perçue négativement, la migration alternante peut être valorisée, et même le temps qui y est consacré peut être apprécié comme une ressource.

(5) Ce qui ne signifie pas non fondée ou non pertinente, mais plutôt incomplète, en ce qu'elle permet de « voir » certains phénomènes et d'en ignorer d'autres.

Ce serait donc en fonction de l'arbitrage opéré — et du poids des contraintes — que la perception de la migration se construirait. Et on formulerait volontiers l'hypothèse selon laquelle la perception de la migration alternante, soit à la fois son appréciation positive ou négative et les critères qui fondent cette appréciation, est déterminée par la concordance de l'arbitrage opéré avec la stratégie de l'agent individuel, stratégie fondée, comme on l'a vu, sur sa condition sociale. Ainsi, pour l'ouvrier rural, dont l'attachement à sa résidence natale est fort, les « navettes journalières » sont le moyen qui permet de cumuler la nécessaire mutation professionnelle, qui n'a d'autre sens que d'obtenir un salaire, avec un milieu et un mode de vie où se mêlent les avantages économiques, les relations sociales et son identité.

A l'opposé, pour les membres des couches supérieures, au moins pour un certain nombre, les migrations alternantes ne sont qu'un élément d'une mobilité qui est constante et permanente, aussi bien dans la vie professionnelle (voyages d'affaires, voyages d'études...) que dans la vie privée (vacances, résidence secondaire, loisirs, week-end), mobilité qui consiste précisément à cumuler une série de relations, de positions sociales, d'informations, et qui fait également partie de leur identité.

Dans cette perspective d'analyse, on en vient donc à analyser la migration alternante et la manière dont elle est vécue et perçue, comme un type de rapport caractéristique d'une position sociale et lue par les agents individuels à travers leur stratégie, voire leur identité propre. Cette façon de poser heuristiquement la migration alternante a été fixée à partir d'un contexte donné et de contraintes spécifiques qu'il s'agisse du marché de l'emploi ou de celui du logement.

On peut proposer à titre d'exemples un ensemble de pratiques, de réadaptations à des transformations structurelles vécues positivement ou négativement, mais vécues aussi différemment selon le groupe social.

Ainsi par exemple, aussi monolithique que puisse apparaître l'univers ouvrier, il n'en n'est pas moins vrai que ses acteurs ou en tout cas certains d'entre eux aspirent à son hétérogénéisation, ce que permettent parfois l'urbanisation ou plus concrètement l'ouverture ou l'élargissement d'un bassin d'emploi et du stock du logement. Moscovi (1979) note ainsi à propos de la population ouvrière de la Haute Vallée de l'Aude que la création d'emplois nouveaux et le départ qu'ils suscitent constituent une réponse au conflit qui oppose un style de vie émergent à un style de vie établi. L'entreprise nouvelle est un instrument pour échapper au contrôle collectif ressenti comme une gêne, une façon de pouvoir répondre à des besoins grandissants : voiture, appareils ménagers, distractions variées. Dans le même sens, Verret (1979) souligne que la multiplication des espaces ouvriers entraîne une séparation qui peut être vécue positivement. « En soustrayant au regard patronal l'espace de son ménage, l'ouvrier s'assure un champ de liberté si précieux qu'il est prêt à le payer du prix des distances et de leurs fatigues : loin de l'usine, du chef, et même loin des compagnons que l'on a assez vus ».

C'est à un autre niveau que les groupes moyens et, a fortiori, supérieurs, profitent de la diversification des espaces de travail et de résidence qu'apporte une urbanisation croissante (Remy et Voyé, 1974). En augmentant les lieux de choix et de sélection, on augmente la capacité de différenciation culturelle, mais aussi de différencia-

tion sociale : séparant ainsi les réseaux et les espaces divers. La parcellisation de la vie et des espaces quotidiens, loin d'être vécue négativement, produit une augmentation des capacités en opérant un arbitrage toujours plus complexe.

Au contraire, on peut observer des situations où les transformations structurelles ont des effets pervers sur certains groupes sociaux. La destruction d'un bassin d'emploi ouvrier ou son extension rapide entraînant le déracinement peuvent provoquer une cassure dans les réseaux de solidarité que l'on a décrits plus haut. De la même façon, le réaménagement de l'espace urbain, en créant de nouveaux logements pour les couches défavorisées, en supprimant ou en réaffectant les vieux quartiers, vient aussi rompre la vie collective stabilisatrice de ces couches de populations.

D'une autre façon, la ville qui croît de façon trop rapide peut provoquer des dysfonctions et rompre le système de rationalité de groupes sociaux pourtant mieux nantis au départ. Ainsi par exemple, le non équipement (ou l'équipement trop lent) de certains nouveaux quartiers résidentiels peut déséquilibrer l'arbitrage opéré entre les différents membres d'une famille qui apprécient parfois de façon très variable le nouveau quartier et la nouvelle ville. Ce sont le plus souvent la femme et les enfants qui payent ce déséquilibre. La première regrette les équipements commerciaux dont l'absence est créatrice de contraintes nouvelles. Les seconds sont astreints à une vie morne dans une ville morte par manque d'équipements collectifs, ou c'est encore parfois tout le groupe familial qui est trompé dans sa demande d'espace à la campagne promise puis subordonnée à la rentabilité du promoteur immobilier (Duclos, 1975).

#### IV. CONCLUSION

Apparemment vide de contenu, banale dans la façon dont elle est vécue et dépourvue d'enjeux collectifs, la migration alternante nous apparaît au contraire comme un indicateur précieux : s'il est impossible (Bassand, 1980) de comprendre nos sociétés contemporaines sans prendre en compte la mobilité spatiale, la migration alternante peut être étudiée comme un des indicateurs de l'organisation spatiale d'une société. Du point de vue des acteurs, qui nous a intéressé ici, la migration alternante est le produit d'un arbitrage, où interviennent des variables très diverses qui sont liées à la position sociale, économique et culturelle. Cette détermination socio-économique des migrations quotidiennes — qui tient compte à la fois de la distribution spatiale des emplois et des facteurs de localisation résidentielle d'une part et des possibilités et contraintes associées aux positions sociales d'autre part — conduit à mettre en évidence des régularités objectives : ainsi, on peut dégager un profil type des individus qui, le plus facilement, transforment leur migration alternante en migration définitive (Bassand, 1980, p. 30). La méthode ou l'approche proposée consiste à essayer d'enraciner ce type d'observations aux logiques qui déterminent les choix et les attitudes des acteurs en matière de migrations quotidiennes.

Cette approche part du constat que les mêmes déplacements peuvent être vécus et perçus de manière

contradictoire par des auteurs, sur le mode de la fatalité ou de la nécessité pour les uns, du calcul pour d'autres, voire être valorisés pour certains. Ces constats ne peuvent se comprendre qu'à partir de la logique de choix des acteurs, dans un contexte donné. C'est pourquoi, il paraît possible, en conclusion, d'indiquer comment on peut décrire les migrations alternantes comme résultat d'un arbitrage socialement déterminé à la fois par les logiques associées aux positions sociales des acteurs et par des conjonctures locales qui spécifient ces positions.

Les positions sociales déterminent en effet les possibilités économiques, les chances de promotion sur le marché du travail, mais aussi l'importance relative des réseaux de sociabilité locale, des équipements collectifs et du temps quotidien; mais les choix et les stratégies ne se développent que dans une conjoncture sociale déterminée qui fait par exemple que les possibilités d'un acteur ne sont pas les mêmes en fonction de son âge, des modifications du marché immobilier ou du marché du travail. La migration alternante résulte alors d'un arbitrage où l'individu cherche, selon ses moyens, à combiner le mieux une série d'avantages stratégiques, les uns pouvant par exemple en milieu ouvrier chercher leur sécurité dans le réseau social local et d'autres dans la mobilité professionnelle. La migration alternante, telle qu'elle est vécue et perçue (de manière explicite ou non) apparaît alors liée à la trajectoire sociale des groupes telle qu'elle s'inscrit dans un espace local ou régional.

Cette perspective rejoint alors d'autres analyses qui montrent par exemple dans le cas d'Amiens (Desrosières et Gollac, 1982) que c'est en combinant l'origine géographique, la distribution de l'emploi et leurs évolutions que l'on peut saisir la diversité des pratiques sociales et culturelles d'une même catégorie ouvrière : l'analyse des pratiques de loisir, de la résidence urbaine ou rurale, notamment, montre que cette catégorie éclate en plusieurs fractions qui correspondent à des trajectoires différentes dans l'espace social. La migration alternante apparaît alors comme l'effet de choix, socialement déterminé, opéré par les acteurs entre des trajectoires sociales différentes et sa perception, plus ou moins heureuse, comme le rapport qu'ils entretiennent avec leur trajectoire sociale.

#### RÉFÉRENCES

- ALONSO (W.), 1964, *Location and land use*. Harvard University Press.
- BASSAND (M.), BRULHARDT (M.-C.), 1980, *Mobilité spatiale : Bilan et analyse des recherches en Suisse*. Ed. Georgi.
- BOURDIEU (P.), 1979, *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris, les Editions de Minuit, col. Le sens commun.
- BOURDIEU (P.), 1980, *Questions de sociologie*. Paris, Les Editions de Minuit, col. Document.
- CASTELLS (M.), 1972, *La question urbaine*. Maspero, col. Textes à l'appui.
- CASTELLS (M.), 1977, « Les conditions sociales d'émergence des mouvements sociaux urbains ». *International Journal of Urban and Regional Research*, 1, 1, p. 45-75.
- CATANESE (A.-S.), 1971, « Home and workplace separation in four urban regions ». *Journal of American Institute of Planners*, 37, p. 331-337.

- COURGEAU (D.), 1980, *Analyse quantitative des migrations humaines*. Paris, Masson.
- DELBOS (G.), 1979, « A l'ombre des usines, comme si de rien n'était... L'industrialisation et le maintien d'une communauté paysanne en Lorraine ». *Etudes rurales*, n° 76.
- DESPLANQUES (G.), 1979, « La ville ou la campagne ? ». *Économie et statistique*. Paris, INSEE, n° 107.
- DESROSIÈRES (A.), GOLLAC (M.), 1982, « Trajectoires ouvrières systèmes d'emplois et comportements sociaux ». *Économie et statistique*, INSEE, n° 147.
- DUCLOS (D.), 1975, *Pavillonnaires d'une ville nouvelle. Le rôle de l'information sur l'habitat dans la pratique urbaine des habitants de maisons individuelles : le cas de Saint-Quentin-en-Yvelines*. Paris, Centre de sociologie urbaine.
- HERAND (J.A.), MOUGEOT (M.), 1978, « Migrations alternantes et bassins d'emploi; l'exemple de l'Alsace ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 2, p. 192-214.
- MAGNETTE (G.), MOUGENOT (C.), 1978, « Logique d'action et logique de migration. La migration alternante dans la Province de Luxembourg ». *Programmation de la Politique Scientifique*, n° 22.
- MAURICE (M.), DELOMÉNIE (P.), 1976, *Modes de vie et espaces sociaux. Processus d'urbanisation et de différenciation sociale*. Paris-La Haye, Mouton.
- MOSCOVI (S.), 1979, « La résistance à la mobilité géographique dans les expériences de reconversion ». *Sociologie du travail*, n° 1.
- MOUGENOT (C.), 1980, *Espace résidentiel. Morphologie sociale et stratégie des groupes en milieu social*. Arlon, Fondation Universitaire luxembourgeoise, Thèse de doctorat.
- PITTET (M.), 1972, *Les mouvements pendulaires fribourgeois vers les cantons limitrophes*. Fribourg, Office de développement économique.
- REMY (J.), VOYÉ (L.), *La ville et l'urbanisation*. Gembloux, Ed. Duculot, Sociologie nouvelle, théories.
- VERDES-LEROUX, 1974, « Les conditions de transport, objet de mobilisation ». *Sociologie du travail*, n° 3, p. 225-246.
- VERRET (J.), 1979, *L'espace ouvrier*. Paris, Armand Colin, col. U.
- WAÜTHELET (J.-M.), « Division économique du travail et reproduction élargie du capital en Belgique. Problèmes généraux et méthodologiques ». *Working paper*, série CREHIDES, n° 7604.